

66 S 188, VAR : 1900

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

*PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 28 Janvier 1900  
à Draguignan, pour élire deux sénateurs.*

L'an mil neuf cent \_\_\_\_\_, le *vingt huit* du mois de *Janvier*  
nous <sup>(1)</sup> *Jeauselme*, président \_\_\_\_\_  
du tribunal de première instance de *Draguignan*, nous sommes  
rendu dans la salle d'audience du Palais de Justice à *Draguignan*  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *u Var*  
\_\_\_\_\_ convoqué en vertu du décret du *24 novembre 1899*  
à l'effet d'élire *deux* sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Barthelemy</i>	( <i>Maurice</i> )	, né le <i>12 mars 1837</i>
M. <i>Imbert</i>	( <i>Léon</i> )	, né le <i>11 avril 1843</i>
M. <i>Montanari-Revest</i>	( <i>Camille</i> )	, né le <i>14 avril 1844</i>
M. <i>Cabran</i>	( <i>Auguste</i> )	, né le <i>16 mai 1850</i>

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Cheillan*  
\_\_\_\_\_ ( *Alphonse* ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électoral;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en quatre sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	A	à la lettre	C	—	120	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	C	—	G	—	120
3 <sup>e</sup> Section,	—	G	—	P	—	120
4 <sup>e</sup> Section,	—	P	—	Z	—	122
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. (2) Depieds Louis
		M. Gautier Ferdinand
		M. Collon Justin
		M. Demarche Charles
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. German Henri
		M. David Victorin
		M. Cassy Barthélemy
		M. Fabre Siméon
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Gautier Justave
		M. Marguery Ernest
		M. Gastinel Alphonse
		M. Girard Eugène
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Torre Pierre
		M. Arnaud Théophile
		M. Cauvin Firmin
		M. Baillière Barthélemy
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. Rimbaud Charles
		M. Giraud Sidore
		M. Coreil François
		M. Jourdan Édouard

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{	Président . . . . .		M.
				M.
		Scrutateurs . . . . .		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de quatre cent quatre-vingt-deux a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....	118	118	0	0
2 <sup>e</sup> idem.....	116	116	0	0
3 <sup>e</sup> idem.....	118	118	0	0
4 <sup>e</sup> idem.....	120	120	0	0
5 <sup>e</sup> idem.....	~	~	~	~
6 <sup>e</sup> idem.....	~	~	~	~
7 <sup>e</sup> idem.....	~	~	~	~
8 <sup>e</sup> idem.....	~	~	~	~
9 <sup>e</sup> idem.....	~	~	~	~
10 <sup>e</sup> idem.....	~	~	~	~
TOTAUX.....	472	472	"	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
				Sigallas	Méric	Cluseret	Jénès	Audibert												
1 <sup>re</sup> Section .....	118	118	0	93	89	20	8	15												
2 <sup>e</sup> idem .....	116	116	0	92	83	23	17	10												
3 <sup>e</sup> idem .....	118	118	0	92	91	21	11	17												
4 <sup>e</sup> idem .....	120	120	0	97	98	17	8	12												
5 <sup>e</sup> idem .....																				
6 <sup>e</sup> idem .....																				
7 <sup>e</sup> idem .....																				
8 <sup>e</sup> idem .....																				
9 <sup>e</sup> idem .....																				
10 <sup>e</sup> idem .....																				
<b>TOTAUX</b> .....	<b>472</b>	<b>472</b>	<b>0</b>	<b>374</b>	<b>361</b>	<b>81</b>	<b>44</b>	<b>54</b>												

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits .....	482
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements .....	472
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes .....	472

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants .....	472
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	0

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés..

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> .....

**237**

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Docteur Sigallas</i>	<i>Trois cent soixante quatorze</i>	<i>374</i>
M. <i>Victor Méric</i>	<i>Trois cent soixante - un</i>	<i>361</i>
M. <i>G. Cluseret</i>	<i>quatre - vingt - un</i>	<i>81</i>
M. <i>J. Audibert</i>	<i>Cinquante - quatre</i>	<i>54</i>
M. <i>E. Sènes</i>	<i>quarante - quatre</i>	<i>44</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

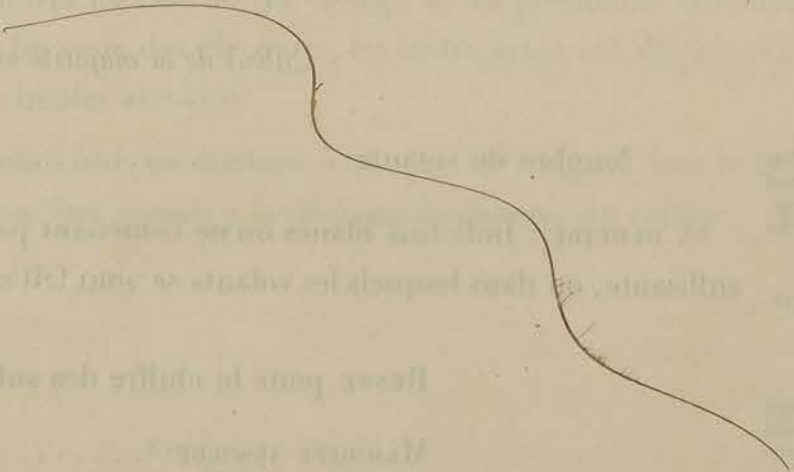
(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> *M. Sigallas et Méric* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamés sénateurs

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau ou du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
3 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
5 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
6 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
7 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
8 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
9 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
10 <sup>e</sup> <i>idem</i> .....																				
<b>TOTAUX.....</b>																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
Totaux.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
				1 <sup>re</sup> Section .....																
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits .....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu <sup>(1)</sup> :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *une* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s à , les feuilles de pointage;

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Un bulletin portant les noms de 1° « Audibert Sauveur, ancien premier adjoint au maire de la Seyne » et 2° « Désoulière » bulletin dans lequel le bureau n'a compté que le nom d'Audibert Sauveur seulement et n'a point tenu compte du dernier nom.*

Le Président,

Les Membres du bureau.

*[Signatures]*

Le Secrétaire,

*[Signatures]*

*[Signatures]*

*[Signature]*

Ministère  
de l'Intérieur.

Direction  
du Personnel  
et du Secrétariat.

2<sup>e</sup> Bureau.

Var

République Française.

Paris, le 31 Janvier 1900.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M<sup>s</sup> Mérie et Sigallas élus Sénateurs  
le 28 Janvier 1900 dans le département  
du Var, j'ai l'honneur de vous  
transmettre les documents ci-après désignés :

- 1° - Le tableau indiquant les résultats de  
l'élection des délégués en suppléants, dressé en  
exécution de l'article 6 de la loi du 2 Aout 1875;
- 2° - La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;
- 3° - La liste d'émargement divisée en 4 cahiers distincts;
- 4° - Les feuilles de pointage au nombre de 4;
- 5° - Le procès-verbal des opérations électorales
- 6° - Les notices des candidats élus

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le Président, de  
vouloir bien me faire accusé réception du présent envoi.

Agrez, Monsieur le Président, l'assurance de ma  
haute considération.

Président du Conseil  
Pour le Ministre de l'Intérieur et des Colonies  
~~Le Directeur du Personnel et du Secrétariat,~~  
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général

*M. Mérie*

Monsieur le Président du Sénat.

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 28 janvier 1900.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	482
Nombre des votants.....	472
Nombre des suffrages exprimés.....	472

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Meric

Prénoms : Victor Silvain

Qualification, profession, etc. : Ingénieur civil

Date de la naissance : le 13 mars 1848 au Luc (Var)

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 361

3-56-1900. [F]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>Sigallas</u> .....	374
M. <u>Cluseret</u> .....	81
M. <u>Audibert</u> .....	54
M. <u>Sénès</u> .....	44
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	"

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne..

*5 Janvier 1900*

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le *28 janvier* ~~189~~ *1900*

(*1<sup>er</sup>* tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits . . . . .	<i>482</i>
Nombre des votants . . . . .	<i>472</i>
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	<i>472</i>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : *Sigallas*

Prénoms : *Louis François*

Qualification, profession, etc. : *docteur en médecine*

Date de la naissance : *le 19 avril 1850 au Plan-de-la-Tour (Var)*

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . *374*

12-65-96. [F]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <i>Meric</i> . . . . .	<i>361</i>
M. <i>Gluseret</i> . . . . .	<i>81</i>
M. <i>Audibert</i> . . . . .	<i>54</i>
M. <i>Sénès</i> . . . . .	<i>44</i>
Divers, bulletins nuls ou voix perdues . . . . .	"

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . .









# LISTE DE POINTAGE

## 1<sup>er</sup> Tour de Scrutin

<i>Pictor, Meric</i>	1234567890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890
<i>Sigallas, Trampin</i>	1234567890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890	1234562890
<i>Audibert</i>	1234562890	12										
<i>Lenis</i>	1234562890											
<i>Clusert</i>	1234562890	1234562890										
<i>Dewulde</i>	1											

28  
  
 98  
  
 12  
  
 8  
  
 12  
  
 1

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<b>Arrondissement de Brignoles.</b>					
Brignoles.	Sauzède Marçal, accepté		Jauffret Louis, accepté		
	Meiffren Siméon, accepté		André Alex <sup>dre</sup> , accepté		
	Michelfelder Març, accepté				
	Bourgues Emilius, accepté				
	Pellepol Germain, accepté				
	Besson Etienne, accepté				
	Brun Louis, accepté				
	Grisolle Alex <sup>dre</sup> , accepté				
	Pignet F <sup>cois</sup> , accepté				
Camps.	Garnier Louis, accepté		Garnier Jules, accepté		
	Brenquier Marcellin, accepté				
Cette (La)	Lambot Paul, accepté		Jauffret Louis, accepté		
Tourves	Canolle Léonard, accepté		Cochon Aug <sup>te</sup> , accepté		
	Rollandy Gabriel, accepté				
	Cochon Antoine, accepté				
Val (Le)	Blanc Etienne, accepté		Fabre Marcellin, accepté		
	Bonnaud Marius, accepté				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Vins	Guillen Célestin Louis	accepté	Rouge Marins Lésiré	accepté	
Barjols.	Bissot Alphonse Arnaud Camille Vincent Honoré Marins	accepté accepté accepté	Sanmartin Vincent Eugène Marins	accepté	
Bras	Arnaud Joseph Capan Louis	accepté accepté	Bruc Alexandre	accepté	
Bruc-Auriac	Aumage Louis	accepté	Codornel Célestin	accepté	
Châteauvert	Bonnaud Pierre	accepté	Siméon Auguste	accepté	
Esparron	Coulomb Marins	accepté	Bourrelly Amable	accepté	
Pontevès	Maille Félix Marins	accepté	Quiot Ferdinand adjuv.	accepté	
Saint-Martin	Pourrière Marcellin	accepté	Galbry Marins	accepté	
Seillons	Bœuf Edouard	accepté	Ventre Étienne	accepté	
Varages.	Bertrand Paul Coulomb Gustave	accepté accepté	Bayol Marins	accepté	
Besse	Gilly Aman, maire Grange Jules adj.	accepté accepté	Lécugis Victor	accepté	
Cabasse	Grué Emile Pastour Milaire	accepté accepté	Nivière Charles	accepté	
Flassans	Portal Amable Signoret Emile	accepté accepté	Rambaud Henri	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gonfaron	Gras Emile	accepté	Simon Auguste	accepté	
	Maurel Bienvenu	accepté	Nouvel Jules	accepté	
	Ollivier Etienne	accepté			
	Gleye Auguste	accepté			
	Brun Jules	accepté			
	Jagu François	accepté			
Pignans	German Henri	accepté	Crispe François	accepté	
	Petit Etienne	accepté			
	Gautier Gustave	accepté			
Cotignac	Adonne Joseph maire	accepté	Adonne Thomas	accepté	
	Martin Antoine 1 <sup>er</sup> adj.	accepté	Roux Jules	accepté	
	Cheylan Auguste 2 <sup>e</sup> adj.	accepté			
	Sabatier Louis conseiller municipal	accepté			
	Allemard Jules	accepté			
	Raynouard J <sup>ls</sup>	accepté			
Carcès	Grand Alexandre	accepté	Giraud Louis	accepté	
	Bernard André	accepté			
	Mayen Charles	accepté			
Correns	Paul Gustave	accepté	Vincent Antoine	accepté	
	Foubert Marius	accepté			
Entrecasteaux	Beck Marc Eugène	accepté	Leydier Remy	accepté	
	Maarcel Justin	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montfort	Renoux Charles Fabre Simon	accepté accepté	Lésire Alphonse	accepté	
Brians	Dauphin Jules Jullien Marius Beynet Hilarion	accepté accepté accepté	Leydet Marius	accepté	
Artignes Ginasservis	Magne Charles Richard Marc Menut Laurent	accepté accepté accepté	Verne Bas <sup>tin</sup> Sage Paul	accepté accepté	
Saint-Julien	Maurras Bache Hugon Aug. <sup>t</sup>	accepté accepté	Martin Etienne	accepté	
Verdière (La)	Feriaud Emile Gède Louis	accepté accepté	Lavin Pierre	accepté	
Viron	Robert Gabriel Maire Maurcel Louis conseiller municipal	accepté accepté	Pellat Henri Marius	accepté	
Roquebrussanne	Guichard Léonard Reynaud Prosper	accepté accepté	Reboul Ferd. <sup>t</sup>	accepté	
Forcalqueiret	Saurède Louis	accepté	Guillabert Urbain	accepté	
Garionk	Guinard Alphonse Maurice Alfred	accepté accepté	Scalla Charles	accepté	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mazanges	Lombard Fermin	accepté	Guisol Justin	accepté	
	Long Philémon	accepté			
Méounes	Puget Jules	accepté	Cougit Alexandre	accepté	
	Protobas Edouard	accepté			
Neuves	Bremond Marius	accepté	Long Jules	accepté	
Rocbaron	Roux Achille	accepté	Guist Romain	accepté	
Sainte-Anastasie	Martin Louis	accepté	Simian Séverin	accepté	
St Maximin	Baudé Prosper Louis	accepté	Beck Pierre Antoine	accepté	
	Gasp Joseph Félix	accepté	Augier André	accepté	
	Bertrand Edouard	accepté			
	Barbier Adolphe	accepté			
	Feraud Joseph Marius	accepté			
	Baudé Justin Joseph	accepté			
Nans	Giraud Louis main	accepté	Maurric Augustin	accepté	
	Castellan Auguste	accepté			
Ollières	Rebuffat Jean Joseph	accepté	Vérane Paul	accepté	
Plan d'Aups	Roubaud Louis	accepté	Eméric Félix	accepté	
Pourcieux	Cissot Louis	accepté	Malet J. B.	accepté	
	Vérane Edouard	accepté			
Pouvières	Moutte Emile	accepté	Nouveau Victor	accepté	
	Gautier Victor	accepté			
Rongiers	Blanc Victorin	accepté	Barbarroux Grignon	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Zacharie	Castinel Marius Robert Simon Isnard Roch Mingaud Aug. <sup>te</sup>	accepté accepté accepté accepté	Besson Joseph	accepté	
Zavernes	Gaze Alfred Molin Sigismond	accepté accepté	Nicolas Jules <small>ancien</small>	accepté	
Artignosc	Jouvenel Hilaire	accepté	Augarde J. <sup>h</sup>	accepté	
Foz-Ampybonz	Amiel Joseph mair.	accepté	Bounig Cèlerin adjoint	accepté	
Moissac	Bagarry Aug. <sup>te</sup> <small>Pédier</small>	accepté	Bagarry Marius	accepté	
Montmeyan	Verlaque Alphonse Raynier Henri	accepté accepté	Jean Simon	accepté	
Régusse	Gariel Henri, maire Fabre Joseph	accepté accepté	Denans Louis	accepté	
Sillans	Boyer Jacques <small>Amable Henri</small>	accepté	Pin Antoine Jean	accepté	
<b>Arrondissement de Dragnignan.</b>					
Dragnignan	Gros Albert Collet Achille Paban Aug. <sup>te</sup> Maselet J. <sup>h</sup> Bernard Isidor Carpinetti Honoré Ditges Achille Bonnet Alex. <sup>dre</sup>	accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté accepté	Boyer Bapt. <sup>tin</sup> Caralier Jacques	accepté accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ampus	Guiol François	accepté	Roubaud Henri	accepté	
	Bagarry Alex <sup>de</sup>	accepté			
	Rouvier Honoré	accepté			
Flayosc	Vincent Gustave	accepté	Joseph Jacques	accepté	
	Viollier J <sup>ls</sup>	accepté	Croin Eloi	accepté	
	Audibert J <sup>ls</sup>	accepté			
	Chieusse Aug <sup>te</sup>	accepté			
	Bruc Fernando	accepté			
	Vachier Alphonse	accepté			
La Motte	Rouvier Louis	accepté	Colliard Georges	accepté	
	Vincent Em <sup>uel</sup>	accepté			
Trans	Saurin Benjamin	accepté	Audemard Mourin	accepté	
	César Antoine	accepté			
Auss	Garcin J <sup>ls</sup>	accepté	Agreby Pascal	accepté	
	Perrimond Jean	accepté			
	Giraud Lucien	accepté			
Aiguines	Loze Sylvain	accepté	Rouvier Edouard	accepté	
	Carbonnel Julien	accepté			
Bandnen	Giraud J <sup>ls</sup> François	accepté	Ribot Pierre	accepté	
	Guichard Jules Alphonse	accepté			
Beaudinard	Rouvier Paulin	accepté	Amielh Hilaire	accepté	
Sailles (Les)	Bousquet Victorin	accepté	Gombert Aug <sup>tin</sup>	accepté	
Verignon	Dauphin Jules	accepté	Bagarry Pierre	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cathas	- Cat Honoré	accepté	Villy Honoré	accepté	
	- Cauvin Louis	accepté			
	- Nouvel Pierre	accepté			
Bargemon	- Guis Jean, maire	accepté	Raybaud Pierre	accepté	
	- Blanc François	accepté			
	- Martel Antoine	accepté			
Châteaundouble	- Vachier Louis	accepté	Henry Michel	accepté	
	- Croin Albert	accepté			
Chaviers	- Francoël Esprit	accepté	Blanc Honoré	accepté	
	- Guigon J <sup>h</sup>	accepté			
Figanières	- Jourdan F <sup>ouis</sup>	accepté	Martin Vincent	accepté	
	- Ravier Antoine	accepté			
Montferrat	- Boyer Eugène	accepté	Lions Simon	accepté	
	- Perrimond Pierre	accepté			
Comps	- Bonnetty, <sup>maire</sup> <del>Antoine</del>	accepté	Bain Eloi	accepté	
	- Maurin Edouard	accepté			
Bargème	- Giraud Ferdinand	accepté	Pelissier Barbe	accepté	
Bastide (La)	- Veyan Louis	accepté	Collomp Gustave	accepté	
Bougnuet (Le)	- Boyer Aug <sup>te</sup>	accepté	Fausserand Albert	accepté	
Brenon	- Henry Césaire	accepté	Blanc Maurice	accepté	
Brosses	- Lambert J <sup>h</sup> <sup>Bonhelou</sup>	accepté	Langier Pap <sup>tin</sup>	accepté	
Châteaunieux	- Milord Ambroise	accepté	Pelissier Eugène	accepté	
Martre (La)	- Richard Lucien	accepté	Ferdinand	accepté	
Roque-Escaron	- Faraut F <sup>ouis</sup>	accepté	Collomp Blaise	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Trigance	Lions Robert	accepté	Boycard Lucien	accepté	
Fayence	Blanc J. B. <sup>te</sup> Perrimond Antoine Mourlan Honoré	accepté accepté accepté	Gal Antoine	accepté	
Cathian	Mazar Aug. <sup>te</sup> Porre Joseph	accepté accepté	Cruc Edouard	accepté	
Mons	Porre <sup>Antoine Aug.<sup>te</sup></sup> maire Pelasy Pierre	accepté accepté	Gras Claude	accepté	
Montauroux	Ricard Ange Issaurat Pierre	accepté accepté	Ricard Léon	accepté	
Saint Paul	Aubréard J. B. <sup>te</sup>	accepté	Calon Léon	accepté	
Seilhans	Perrimond André Marin Adolphe Gal Jean Louis	accepté accepté accepté	Gayte Ignace	accepté	
Cannaron	Auvil Antoine Alary Félix	accepté accepté	Raspail Léon	accepté	
Courrettes	David Pierre Ferrand Jean	accepté accepté	Giraud J. <sup>h</sup>	accepté	
Frijus	Faroul Henry Cartier Hippolyte Jourdan Edouard Cisson Justin Gaydon Paul	accepté accepté accepté accepté accepté	Laupebin Eusèbe	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Boyer Pierre	accepté			
Ardrêts de Frijus (Ls)	Bermond J <sup>h</sup>	accepté	Coudeng J <sup>h</sup>	accepté	
Bagnols	Roux Jean J <sup>h</sup>	accepté	Chauve Simon	refusé	remplacé par M. Chauvier élement
	Blanc J <sup>h</sup>	accepté			
Momy (Ls)	Sénéquier Alfred	accepté	Bérenquier Ant <sup>h</sup>	accepté	
	Fabre Isaac	accepté	Marin Ernest	accepté	
	Piche Emile	accepté			
	Laudon Philémon	accepté			
	Bresc J <sup>h</sup>	accepté			
	Baudisson J <sup>h</sup>	accepté			
Puget sur Argens	Jauffret Cyrille	accepté	Maille Jules	accepté	
	Cometty Paul	accepté			
Roquebrune	André <sup>Romain</sup> Maire	accepté	Bernardin <sup>Charles</sup> <sub>E. municipal</sub>	accepté	
	Caille <sup>Victor</sup> adjoint	accepté			
	Thomas <sup>Paulin</sup> <sub>Conseil munif</sub>	accepté			
Saint Raphaël	Basso Lion	accepté	Chapot Adrien	accepté	
	Martin Jules	accepté	Pons Jacques	accepté	
	Langier Léon	accepté			
	Moneret Arsène	accepté			
	Agens Barthélemy	accepté			
	Savournin Prosper	accepté			
	Baraja Alex <sup>dr</sup>	accepté			
	Bernard César	accepté			
	Verge Sarrat	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Grimand	Justin Olivier	accepté	Garnoux J <sup>h</sup>	accepté	
	Charlemagne Rimbaut	accepté			
Cogolin	Guigues J <sup>h</sup>	accepté	Cauvel Henry	accepté	
	Bregonsul Madelon	accepté			
	Giraud Jules	accepté			
Garde-Freinet (La)	Jean Felix	accepté	Giraud Léon	accepté	
	Sénéquier Frédéric	accepté			
	Guériel Eugène	accepté			
Plan de la Tour	Lavagne Ernest	accepté	Aumérac Aimé	accepté	
	Demarche Charles	accepté			
Sainte Maxime	David Victorin	accepté	Abbe Henri	accepté	
	Giraud Sidore	accepté			
Lorgues	Sarlin Louis Victor Henri	accepté	Robert Ferdinand	accepté	
	Estellon Marius	accepté	Bosq Hilaire	accepté	
	Arnaud Charles Henri	accepté			
	Rolland Guillaume	accepté			
	Girard Antoine	accepté			
	Vigne Etienne	accepté			
Les Arcs	Moulin Lucien	accepté	Passerin Louis Hubert	accepté	
	Boyer J <sup>h</sup>	accepté	Oruc Jean	accepté	
	Roux Fortuné	accepté			
	Boyer F <sup>çois</sup>	accepté			
	Builles Pierre	accepté			
	Arnaud Louis	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Caradean Choronet (Le)	Courdouan Léon Florens <sup>Féris</sup> Ganzin Frédéric	accepté accepté accepté	Cauvin Justin Camail Marius	accepté accepté	
Le Luc	Barbaroux Léon Bérenquier Idoro Fabre Emile Méric Célestin Gauthier Victor Ventre Aimé	accepté accepté accepté accepté accepté accepté	Clérian Lucien Bonnet Moïse	refusé accepté	remplacé par Brun <sup>Féris</sup>
Cannet du Luc (Le)	Courdouan J <sup>th</sup> Jaubert Louis	accepté accepté	Cambon Aug <sup>te</sup>	accepté	
Moayons du Luc (Les)	Mouraire Amiel Ollivier Albert	accepté accepté	Martin Louis	accepté	
Vidauhan	Pécout Firmin Mourières Lucien Pascal Eusèbe Caramagnolle <sup>aimé</sup> Poussel Eugène Pellegrin Edmond	accepté accepté accepté accepté accepté accepté	Rimbaud Martin Lruc Siffrein	accepté accepté	
Saint Tropez	Barret Jean Baptiste Barbier Jacques Sabaron Paul Galys <sup>Gonyague</sup> Léon Honoré	accepté accepté accepté accepté	Capuro Barthélemy Vialis Eugène	accepté accepté	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusés.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusés.	OBSERVATIONS.
Cassin	Stienne Adolphe	accepté			
	<sup>Justin</sup> Barthélemy Auguste	accepté			
	<sup>Jean</sup> Marquet Félix	accepté			
	<sup>Louis</sup> Isard F <sup>cois</sup> Noël	accepté			
	Borde Jean Bapt <sup>e</sup>	accepté			
Môle (La)	Collon Ernest	accepté	Robert Bertin	accepté	
	Raymond Jules	accepté			
Ramatuelle	Courchet Aug <sup>tin</sup>	accepté	Gattus Marcellin	accepté	
	Collon Justin	accepté	Camoin Emile	accepté	
	Bernard Cosme	accepté			
Salernes	Fournier J. B.	accepté	Courbon J <sup>h</sup>	accepté	
	Juhan Alexandre	accepté	Gondran J <sup>h</sup>	accepté	
	Basset Anthoine	accepté	<sup>Noël</sup>		
	Blanc Jules	accepté			
	Reboul Auguste	accepté			
	Sibille J. Bapt <sup>e</sup>	accepté			
Tourtour	Paul Léon	accepté	Abeille Elzéard	accepté	
Villevroze	Lieutaud Armentaire	accepté	Courbon Félicien	accepté	
	1. Reynier F <sup>cois</sup>	accepté			
<b>Arrondissement de Toulon.</b>					
Toulon	Pascalon Maximin	accepté	Serrat	refusé	supplé par M <sup>l</sup> Charoux
	Parisse Jean	accepté	Beck	accepté	
	Pujol Marius	accepté	Lanterie	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Amoretti Bap <sup>tin</sup>	accepté	Meiffren	accepté	
	Eméric J <sup>h</sup> Aug <sup>tin</sup>	accepté	Gaidon	accepté	
	Sagnes Antonin	accepté			
	Nicholet Victor	accepté			
	Richard Victor	accepté			
	Blanc Ernest	accepté			
	Sarand Alexandre	accepté			
	Moanriot Arthur	accepté			
	Cauvin Firmin	accepté			
	Crosini Augustin	accepté			
	Pastoureaux Henri	accepté			
	Pellegrin Philippe	accepté			
	Beneux Sue	accepté			
	Rayolle Adolphe	accepté			
	Girolamy Joseph archimède	accepté			
	Gardiol Joseph	accepté			
	Coulet Praxistin	accepté			
	Fontaine Aimé	accepté			
	Luciani François	accepté			
	David Antoine	accepté			
	Bonifay J <sup>h</sup> B <sup>te</sup>	accepté			
Garde (La)	Blanc Eugène	accepté	Sauvan Eugène	accepté	
	Verdur Alexandre	accepté			
	Lefèvre Joseph	accepté			
Oradet (Le)	Castel Victor	accepté	Gasquet Léon	accepté	
	Ganzin Victor	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Revest (Le)	Beilon Alexis	accepté	Jean Louis	accepté	
	Hébrard Jules	accepté			
La Varette	Laure Louis, maire	accepté	Heardent Eugène	accepté	
	Gaubert Marius	accepté			
	Paulet Marius	accepté			
Beausset (Le)	Sambert Léon	accepté	Arnic Marius	accepté	
	Barthélemy Henri	accepté			
	Bonnasse Léon	accepté			
Cadière (La)	Négrel Vincent	accepté	Lécugis André	accepté	
	Estienne Aug <sup>tin</sup>	accepté	<del>gustave</del>		
	Florent Hilariou	accepté			
Castellet (Le)	Montanari-Revest	accepté	Michel Nicolas	accepté	
	<small>Camille</small>				
	Barthélemy Mauric	accepté			
Riboux	Amabic Cyrille	accepté	Amalric Casimir Clément	accepté	
St Cyr	Marguery Ernest	accepté	Esparnet Marius	accepté	
	Berton André	accepté			
	Samat Marius	accepté			
Signes	Charpanet Eugène	accepté	Hermitte Maruhn	accepté	
	Revest Justin	accepté			
Collobrières	Martin César	accepté	Gautier J-Bap <sup>te</sup>	accepté	
	Fabre César	accepté			
	Abbe Casimir	accepté			
Bormes	Vigourel Alexandre	accepté	Lrest Victor	accepté	
	<small>mairie</small>				
	Croin Henri	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Ligne Albert	accepté			
Cruens	Cabasson Louis	accepté	Coucas Emile	accepté	
	Béguin Victorin	accepté	Ravel Louis	accepté	
	Boyer Marius Henri	accepté			
	Baude Adolphe	accepté			
	Raymond Frédéric	accepté			
	Guérin Emile	accepté			
Carnoules	Ourdan Edmond	accepté	Piston Pascal	accepté	
	François Eugène	accepté			
Pierrefeu	Vaccon Antonin	accepté	Barnel Louis	accepté	
	Liquier Albert	accepté			
	Bouisson Henri	accepté			
Puget-Ville	Mouttet Silvestre	accepté	Boucon Ernest	accepté	
	Agarrat Henri	accepté			
	Audibert Pharamond	accepté			
Hyères	Massel Jules	accepté	Nardy François	accepté	
	Inard Edouard	accepté	Bruc —	accepté	
	Casteran Jean	accepté	Bouvilhon Paul	accepté	
	Cameron Victor	accepté			
	Thémisy Elie	accepté			
	Parrimond Marius	accepté			
	Laure J <sup>h</sup>	accepté			
	Manoyer Victor	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Autran Prosper	accepté			
	Baillier B <sup>y</sup>	accepté			
	Giraud Paul	accepté			
	Abonnen Simon	accepté			
Carqueiranne	Foucher Albert	accepté	Gautier Ferd <sup>nd</sup>	accepté	
	Depieds Louis	accepté			
Cran (La)	Cabran Auguste	accepté	Mouttet Paulin	accepté	
	Boucas César	accepté	Boucas Edouard	refusé	remplacé par Audibert Jacques
	Gontier Eugène	accepté			
	Pascal Constant	accepté			
	Clement Joseph	accepté			
	Reynaud Félix	accepté			
Olhonles	Magnaud Jules	accepté	Andrie Henri	accepté	
	Suzan Marius	accepté	Reboul Pierre	accepté	
	Magnaud Ferd <sup>nd</sup>	accepté			
	Chabaud Adolphe	accepté			
	Lantier Alfred	accepté			
	Veyan Joseph	accepté			
	Jourdan Edouard	accepté			
	Long Casimir	accepté			
	Cayol Désiré	accepté			
Bandoz	Vivien Alfred	accepté	Voche Jules	accepté	
	Chellan Alphonse	accepté			
	Bouffier Marcelin	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Evenos	Luthéil de la Roche <i>Léonce</i>	accepté	Coassy Barth <sup>e</sup>	accepté	
	Feige Alexis	accepté			
Sanary	Bernard Louis	accepté	Eméric Edouard	accepté	
	Barbaroux Joseph	accepté	Eméric Charles	accepté	
	Flotte Charles	accepté			
	Arnaud Théophile	accepté			
	Imbert Emmanuel	accepté			
	Lelaury Pierre	accepté			
Seyne (La)	Bernard François	accepté	Sanbet Justin	accepté	
	Arcens Joseph	accepté	Ravel Pascal	accepté	
	Ferrandin Laurent	accepté	Blanc Joseph	accepté	
	Gabriel Justin	accepté			
	Abel Baptiste	accepté			
	Peyret Siffroy	accepté			
	X Bisot Auguste	accepté			
	Blanc Antoine	accepté			
	Maïsse Jean-Bapt <sup>e</sup>	accepté			
	Maunier Henri	accepté			
	Grangier Georges	accepté			
	Chénou Louis	accepté			
Six-Fours	Boudil Marins	accepté	Estienne Laurent	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont acceptés ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUE dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Michel Casimir	accepté	Estienne Alex <sup>dre</sup>	accepté	
	Arnaud Louis	accepté			
	Jouglas Esprit	accepté			
	Paulet Marius	accepté			
	Chardousse Laurent	accepté			
Sothies-Pont	Girard Eugène	accepté	Raboly Marius	accepté	
	Noël Louis	accepté	Ardouvin J <sup>ls</sup>	accepté	
	Foucou Siméon	accepté			
	Jubelin Celestin	accepté			
	Jaume Henri	accepté			
	Simon Jacques	accepté			
Belgentier	Verse Emile	accepté	Lufour Aug <sup>te</sup>	accepté	
	Boyer Ernest	accepté			
Farède (La)	Gensollen Louis maire	accepté	Laure Philémon	accepté	
	Quiol Félix adjoint	accepté			
Sothies-Toucas	Moutton Laurent	accepté	Bremond Léandre	accepté	
	Venel Marcel	accepté			
Sothies-Ville	Chaix Fernand	accepté	Castel Régis	accepté	
	Fillon Lionce	accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Draguignan , le 31 décembre 1899,

le Préfet du Var  
*Fournier*



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abbe Casimir	Délégué de Collobrières		
2	Abelle Aristide	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
3	Abel Baptistin	Délégué de la Seyne		
4	Abonnet Simon	Délégué d'Hyères		
5	Adonne Joseph	Délégué de Cotignac		
6	Agarrat Henri	Délégué de Puget Ville		
7	Agens Barthélemy	Délégué de St Raphaël		
8	Alary François	Délégué de Tanneron	Raspail Désiré	
9	Albert Charles	Conseiller Général		
10	Alard Maurice	Député		
11	Allemant Jules	Délégué de Cotignac		
12	Amabile Cyrille	Délégué de Riboux		
13	Amiel Joseph	Délégué de Fox-Amphoux		
14	Amoretti Baptistin	Délégué de Toulon		
15	André Romain	Délégué de Roquebrun		
16	Antelme Louis Antoine	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
17	Arcens Joseph	Délégué de la Seyne		
18	Arnaud Camille	Délégué de Barjols		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés véritablement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
19	Arnaud Charles Henri	Délégué de Lorgues		
20	Arnaud Joseph	Délégué de Bras		
21	Arnaud Louis	Délégué des Arcs		
22	Arnaud Louis	Délégué de Six Fours		
23	Arnaud Théophile	Délégué de Sanary		
24	Andibert Joseph	Délégué de Flayosc		
25	Andibert Pharamond	Délégué de Puget Ville		
26	Annage Louis	Délégué de Brun Auriac		
27	Antran Prosper	Délégué d'Hyères		
28	Avril Antoine	Délégué de Canneton		
29	Bagarry Alexandre	Délégué d'Ampus		
30	Bagarry Auguste Fridéric	Délégué de Moissac		
31	Baraja Alexandre	Délégué de St Raphaël		
32	Barbaroux Joseph	Délégué de Sanary		
33	Barbaroux Pascal	Conseiller d'Arrond <sup>T</sup>		
34	Barbaroux Léon	Délégué du Luc		
35	Barbier Adolphe Narcis	Délégué de St Maximin		
36	Barbier Jacques Augustin	Délégué de St Tropez		
37	Barret Jean Bapt <sup>te</sup>	Délégué de St Tropez		
38	Barthélemy Auguste Jean	Délégué de St Tropez		
39	Barthélemy Henri	Délégué du Beausset		
40	Barthélemy Maurice	Délégué du Castellet		
41	Basset Anthime	Délégué de Salernes		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
42	Basso Léon	délégué de St-Raphaël	Pons, Jacques,	
43	Bande Adolphe	délégué de Cuers		
44	Bande Justin Joseph	délégué de St-Maximin		
45	Bande Prosper Louis	délégué de St-Maximin		
46	Bandisson Joseph	délégué du Mouy		
47	Baye François <sup>de</sup> Desiré	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
48	Beck Marc Eugène	délégué d'Etricastean		
49	Béguin Victorin	délégué de Cuers		
50	Beiton Alexis	délégué du Revest		
51	Bemenr Luc	délégué de Toulon		
52	Berengnier Isidore	délégué du Luc		
53	Bermond Joseph	délégué des Adrets de Frijus		
54	Bernard André	délégué de Carcès		
55	Bernard César	délégué de St-Raphaël		
56	Bernard Cosme	délégué de Ramatuelle		
57	Bernard François	délégué de la Seyne	Touhet Justin	
58	Bernard Isidore	délégué de Draguignan		
59	Bernard Louis	délégué de Sanary		
60	Berton André	délégué de St-Cyr		
61	Bertrand Alexandre Ferd <sup>and</sup>	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
62	Bertrand Edouard Denis	délégué de St-Maximin		
63	Bertrand Paul	délégué de Varages		
64	Besson Etienne	délégué de Brignoles		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
65	Beynet Hilarion	Délégué de Rions		
66	Bicaïs Anselme André	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
67	Blanc Albert	Conseiller Général		
68	Blanc Antoine	Délégué de la Seyne		
69	Blanc Ernest	Délégué de Coulon		
70	Blanc Etienne	Délégué du Val		
71	Blanc Eugène	Délégué de la Garde		
72	Blanc François	Délégué de Bargemon		
73	Blanc Jean Bapt <sup>t</sup>	Délégué de Fayence	Gal antoine	
74	Blanc Joseph	Délégué de Bagnols		
75	Blanc Jules	Délégué de Salernes		
76	Blanc Pierre	Conseiller Général		
77	Blanc Victorin	Délégué de Rougius		
78	Bœuf Edouard	Délégué de Seillons		
79	Bondil Marius	Délégué de Six-Fours		
80	Bonifay Jean-Bapt <sup>t</sup>	Délégué de Coulon		
81	Bonnasse Léon	Délégué du Beausset		
82	Bonnard Marius	Délégué du Val		
83	Bonnard Pierre	Délégué de Chateaufort		
84	Bonnet Alexandre	Délégué de Draguignan		
85	Bonnetty Antoine	Délégué de Comps		
86	Borde Baptiste	Délégué de St-Tropez		
87	Bordenave Jean	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
88	Bouffier Marcellin	Délégué de Bandol		
89	Bonisson Henri	Délégué de Pierrefeu		
90	Bourgues Emilien	Délégué de Brignoles		
91	Bonsquet Victorin	Délégué des Salles		
92	Boyer Auguste	Délégué du Bourguet		
93	Boyer Ernest	Délégué de Belgentier		
94	Boyer Eugène	Délégué de Montferrat		
95	Boyer François	Délégué des Arcs		
96	Boyer Jacques Amable Henri	Délégué de Sillans		
97	Boyer Joseph	Délégué des Arcs		
98	Boyer Marinus Henri	Délégué de Cuers		
99	Boyer Pierre	Délégué de Fréjus	Dauphin Louise	
100	Bregonsoul Madelon	Délégué de Cogolin		
101	Bremond Marinus	Délégué de Néoules		
102	Brenquier Marcellin	Délégué de Camps		
103	Brese Joseph	Délégué du Muy		
104	Brun Isidore	Conseiller Général		
105	Brun Jules	Délégué de Gonfaron	Simon Auguste	
106	Brun Louis	Délégué de Brignoles		
107	Buiffes Pierre	Délégué des Arcs		
108	Cabasson Louis	Délégué de Cuers		
109	Cabran Auguste	Délégué de la Crau		
110	Caille Victor	Délégué de Roquebrune		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
111	Cameron Victor	Délégué d'Hyères		
112	Canotte Léonard	Délégué de Courves		
113	Caramagnolle Aimé	Délégué de Vidauban		
114	Carbonnel Julien	Délégué d'Aiguines		
115	Carpinethy Honoré	Délégué de Draguignan		
116	Cartier Hippolyte	Délégué de Fréjus		
117	Castel Victor	Délégué du Pradet	Gasquet Léon	
118	Castellan Auguste	Délégué de Nans		
119	Casteran Jean	Délégué d'Hyères		
120	Castinel Marius	Délégué de Rougières		
121	Castneil Alexandre	Conseiller Général		
122	Cat Honoré	Délégué de Callas		
123	Canvin Firmin	Délégué de Toulon		
124	Canvin Coussaint	Délégué de Callas		
125	Cayol Désiré	Délégué d'Ollioules		
126	César Antoine	Délégué de Grans		
127	Chaband Adolphe	Délégué d'Ollioules		
128	Chaix François	Délégué de Solliès Ville		
129	Chardousse Laurent	Délégué de Six-Fours		
130	Charlois André	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
131	Charpanet Eugène	Délégué de Signes		
132	Chandel Philippe Martin	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
133	Chetkan Alphonse	Délégué de Bandol		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
134	Cheylan Auguste	Délégué de Cotignac		
135	Chiensse Auguste	Délégué de Flayosc		
136	Cisson Justin	Délégué de Fréjus		
137	Clavier Félicien	Conseiller Général		
138	Clément Joseph	Délégué de la Crau		
139	Cusseret Gustave	Député		
140	Collet Achille	Délégué de Lraguignan		
141	Colomp Joseph	Conseiller Général		
142	Cometty Paul	Délégué de Puget sur Argens		
143	Coreil François	Conseiller Général		
144	Coulet Baptistin	Délégué de Toulon		
145	Conlomb Gustave	Délégué de Varayes		
146	Conlomb Marius	Délégué d'Esparron		
147	Couchelet Augustin	Délégué de la Môle		
148	Couvidouan Joseph	Délégué du Cannet du Luc		
149	Couvidouan Léon	Délégué du Caradeau		
150	Darand Alexandre	Délégué de Toulon		Sant-heni Seine
151	Dampfain Jules	Délégué de Rians		Seydet Marius
152	Dampfain Jules	Délégué de Vérignon		
153	David Antoine	Délégué de Toulon		
154	David Pierre	Délégué de Courrettes		
155	David Victorin	Délégué de St <sup>e</sup> Maxime		
156	De Gassier Ernest	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
157	Delanry Pierre	Délégué de Sanary		
158	Demarcke Charles	Délégué du Plan de la Tour		
159	Depieds Louis	Délégué de Carqueira -rme		
160	Digne Albert	Délégué de Bornes		
161	Ditges Achille	Délégué de Dragui- -gnan		
162	Doze Sylvain	Délégué d'Aiguines		
163	Luthéil de La Rochère Léonce	Délégué d'Evenos	Gassy Bardseleny	
164	Eignier Albert	Délégué de Pierrefeu		
165	Emérie Joseph Augustin	Délégué de Coulon		
166	Escotte Pierre	Conseiller Général		
167	Estellon Marius	Délégué à Lorgues		
168	Estienne Augustin	Délégué de la Cadrière		
169	Etienne Adolphe Justin	Délégué de St-Croix		
170	Fabre César	Délégué de Collobrières		
171	Fabre Emile	Délégué du Luc		
172	Fabre François	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
173	Fabre Isaie	Délégué du Muy		
174	Fabre Joseph	Délégué de Régusse		
175	Fabre Siméon	Délégué de Montfort		
176	Fabre Stanislas	Conseiller Général		
177	Faraut François	Délégué de la Roque Esclapon		
178	Faraut Henry	Délégué de Fréjus		
179	Feige Alexis	Délégué d'Evenos		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
180	Félix Jean François	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
181	Ferrand Ernest Achille	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
	Bachi			
182	Ferrand Joseph Marius	Délégué de St-Maximin		
	Hypolite			
183	Ferrand Emile	Délégué de la Verdier		
184	Ferrand Jean	Délégué de Courrettes		
185	Ferrandin Laurent	Délégué de la Seyne		
186	Ferrero Prosper	Député		
187	Fillon Léon	Délégué de Solliès Ville		
188	Florens François	Délégué du Thoronet		
189	Florent Hilarion	Délégué de la Cadiers		
190	Flory Edouard	Conseiller Général		
191	Flotte Charles	Délégué de Sanary		
192	Fontaine Aimé	Délégué de Coulon		
193	Foubert Marius	Délégué de Correns		
194	Foucher Albert	Délégué de Carqueirane	quatre fédération	
195	Foucon Siméon	Délégué de Solliès- Pont		
196	Fournier Jean Bapt <sup>e</sup>	Délégué de Salernes		
197	François Eugène	Délégué de Carnoules		
198	Francois Esprit	Délégué de Claviers		
199	Gabriel Justin	Délégué de la Seyne		
200	Gairard Baptistin	Conseiller Général		
201	Gal Louis	Délégué de Seillans		
202	Gaffard Sigismond	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
203	Gatys Léon Honoré	Délégué de St Tropez	Capuro Mathurin	
204	Gamerre Louis	Délégué de Camps		
205	Ganzin Frédéric	Délégué du Boronnet		
206	Ganzin Victor	Délégué du Pradet		
207	Garcin Joseph	Délégué d'Aups		
208	Gardiol Joseph	Délégué de Coulon		
209	Gariel Henri	Délégué de Régusse		
210	Gasq Joseph Félix	Délégué de St-Maximin		
211	Gastinel Alphonse	Conseiller Général		
212	Gaubert Marius	Délégué de la Valette		
213	Gauthier Victor	Délégué du Luc		
214	Gautier Gustave	Délégué de Pignans		
215	Gautier Victor	Délégué de Pourrières		
216	Gaydon Paul	Délégué de Fréjus		
217	Gaze Alfred	Délégué de Cavennes	Nicolas Jules	
218	Gède Louis	Délégué de la Verdière		
219	Gensollen Louis	Délégué de la Farède		
220	German Henri	Délégué de Pignans		
221	Githy Aman	Délégué de Besse		
222	Githy Henry	Conseiller d'Arrondt.		
223	Girard Antoine	Délégué de Lorques		
224	Girard Eugène	Délégué de Solliès- Pont		
225	Giraud Ferdinand	Délégué de Bargème		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
226	Giraud Isidore	Délégué de St <sup>e</sup> Maxime		
227	Giraud Joseph F <sup>ois</sup>	Délégué de Bauduen		
228	Giraud Jules	Délégué de Cogolin		
229	Giraud Louis	Délégué de Nans		
230	Giraud Lucien	Délégué d'Aups		
231	Giraud Paul	Délégué d'Hyères		
232	Giraud Thomas Frédéric	Conseiller Général		
233	Girofamy Josephs Archimède	Délégué de Coulon		
234	Gleye Auguste	Délégué de Gonfaron		
235	Gontier Eugène	Délégué de la Crau		
236	Grand Alexandre	Délégué de Carcès		
237	Grange Jules	Délégué de Besse	Décourgis Victor	
238	Grangier Georges	Délégué de la Seyne		
239	Gras Emile	Délégué de Gonfaron		
240	Grisotte Alexandre	Délégué de Brignoles		
241	Gros Albert	Délégué de Draguignan		
242	Gué Emile	Délégué de Cabasse		
243	Guéit Léon	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
244	Guériel Eugène	Délégué de la Garde Freinet		
245	Guérin Emile	Délégué de Cuers		
246	Guérin Henri	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
247	Gués Jean	Délégué de Bargemon		
248	Guichard Jules Alphonse	Délégué de Bauduen		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
249	Guichard Léonard	Délégué de Roquebrus- -sanne		
250	Guigon Joseph	Délégué de Claviers		
251	Guignes Joseph	Délégué de Cogolin		
252	Guitten Célestin Louis	Délégué de Vins		
253	Guinard Alphonse	Délégué de Garéoult		
254	Guiot Félix	Délégué de la Farlette		
255	Guiot François	Délégué de Traquignan		
256	Guisol Alphonse Philippe	Conseiller d'arrond!		
257	Hébréard Jean-Bapt.	Délégué de St Paul	Valon Donat.	
258	Hébréard Jules	Délégué du Revest		
259	Henry Césarion	Délégué de Brenon		
260	Hugon Auguste	Délégué de St Julien		
261	Imbert Emmanuel	Délégué de Janary		
262	Imbert Léon	Délégué du Beausset		
263	Inguimbart Maurice	Conseiller Général		
264	Isnard Edouard	Délégué d'Hyères		
265	Isnard François	Conseiller Général		
266	Isnard Roch	Délégué de St Zacharie		
267	Issard François Noël	Délégué de St Croy		
268	Issaurat Pierre	Délégué de Montauroux		
269	Jagu François	Délégué de Gonfaron		
270	Jaubert Louis	Délégué du Cannet du Luc		
271	Jouffret Cyrille	Délégué de Puget sur Argens		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
272	Jaume Henri	Délégué de Solliès Pont		
273	Jean Félix	Délégué de la Garde Freinet		
274	Jonglas Esprit	Délégué de Six Fours		
275	Jourdan Edouard	Délégué de Fréjus		
276	Jourdan Edouard	Délégué d'Ollioules		
277	Jourdan François	Délégué de Figanières		
278	Jouvenet Hilaire	Délégué d'Artignosc		
279	Jubelin Célestin	Délégué de Solliès Pont		
280	Juban Alexandre	Délégué de Salernes	Courbon Joseph	
281	Juthien Marins	Délégué de Rians		
282	Lambert Joseph Barthélemy	Délégué de Brèves		
283	Lambert Louis Victor	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
284	Lambot Paul	Délégué de la Celle		
285	Landon Philémon	Délégué du Mour		
286	Langier Léon	Délégué de St-Raphaël		
287	Laure Joseph	Délégué d'Hyères		
288	Laure Louis	Délégué de la Valette		
289	Lauret Sylvain	Conseiller Général		
290	Lantier Alfred	Délégué d'Ollioules		
291	Lavagne Ernest	Délégué du Plan de la Cour		
292	Layet François	Conseiller Général		
293	Leferre Joseph	Délégué de la Garde	Lauron Eugène	
294	Lieutaud Armentais	Délégué de Villecroze		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
295	Lions Robert	Délégué de Trigance		
296	Lombard Firmin	Délégué de Mozaugues		
297	Long Casimir	Délégué d'Ollioules		
298	Long Philemon	Délégué de Mozaugues		
299	Luciani François	Délégué de Toulon		
300	Magnaud Ferdinand	Délégué d'Ollioules		
301	Magnaud Jules	Délégué d'Ollioules		
302	Magne Charles	Délégué d'Artigues		
303	Maille Felix	Délégué de Pontevès		
304	Maisse Jean Bapt <sup>te</sup>	Délégué de la Seyne		
305	Manciot Arthur	Délégué de Toulon		
306	Manoyer Victor	Délégué d'Hyères		
307	Marcel Justin	Délégué d'Entrecausse		
308	Marguery Ernest	Délégué de St Cyr		
309	Maria Jean César	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
310	Mariès Urbain Eugèn	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
311	Marin Adolphe	Délégué de Seillans		
312	Marquet Felix Louis	Délégué de St Cropez		
313	Martel Antoine	Délégué de Bargemon		
314	Martin Antoine	Délégué de Cotignac		
315	Martin César	Délégué de Collobrières		
316	Martin Jules	Délégué de St Raphaël		
317	Martin Louis	Délégué de St Anastasie		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
318	Masclat Joseph	Délégué de Draguignan		
319	Massebœuf Victor Joseph	Conseiller Général		
320	Massel Jules	Délégué d'Hyères		
321	Mannier Alfred	Délégué de Garéoult		
322	Mannier Henri	Délégué de la Seyne		
323	Maurel Bienvenu	Délégué de Gonfaron		
324	Maurel Louis	Délégué de Vinon		
325	Maurin Edouard	Délégué de Comps		
326	Maurras Bache	Délégué de St-Julien		
327	Mayer Charles	Délégué de Carcès		
328	Mazar Auguste	Délégué de Callian		
329	Meiffren Siméon	Délégué de Brignoles		
330	Ménut Jean. Bapt <sup>e</sup>	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
331	Ménut Laurent Lamase	Délégué de Ginassier		
332	Méric Célestin	Délégué du Luc		
333	Michel Casimir	Délégué de Six-Fours		
334	Michel Oscar	Conseiller Général		
335	Michelfelder Marius	Délégué de Brignoles		
336	Micholet Victor	Délégué de Boulon		
337	Milord Ambroise	Délégué de Château- -vieux		
338	Mingand Auguste	Délégué de St-Zacharie	Besson Joseph	
339	Molin Sigismond	Délégué de Tavernes		
340	Monoret Arsène	Délégué de St-Raphaël		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés naturellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
341	Montanari-Brevest Camille	Délégué du Castellet		
342	Moulin Lucien	Délégué des Arcs		
343	Mourès Lucien	Délégué de Vidauban		
344	Mourlan Honoré	Délégué de Fayence		
345	Moutte Emile	Délégué de Pourrières		
346	Mouttet Silvestre	Délégué de Puget-Ville		
347	Moutton Laurent	Délégué de Solliès Doucas		
348	Muraire Anicet	Délégué des Mayons du Luc		
349	Nègre Vincent	Délégué de la Cadière		
350	Nicolas Fortune	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
351	Noël Louis	Délégué de Solliès Pont		
352	Nonay Adolphe	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
353	Novel Pierre	Délégué de Callas		
354	Olivier Justin	Délégué de Grimaud		
355	Olivier Albert	Délégué des Mayons du Luc	Martin Louis	
356	Olivier Etienne	Délégué de Gonfaron		
357	Orsini Augustin	Délégué de Boulon		
358	Ourdan Edmond	Délégué de Carnoules		
359	Laban Auguste	Délégué de L'Anagnin		
360	Panisse Jean	Délégué de Boulon		
361	Parrimond Marius	Délégué d'Hyères		
362	Pascal Constant	Délégué de la Crau		
363	Pascal Eusèbe	Délégué de Vidauban		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
364	Pascalon Maximin	Délégué de Coulon		
365	Pastour Hiluire	Délégué de Cabasse		
366	Pastoureau Henri	Délégué de Coulon	Beck Emile	
367	Paul Gustave	Délégué de Correns	Vincent Antoine	
368	Paul Léon	Délégué de Courtour		
369	Panlet Marius	Délégué de Six-Fours		
370	Panlet Marius	Délégué de la Valette		
371	Pécont Firmin	Délégué de Vidauban		
372	Pélasy Pierre Léon	Délégué de Mons		
373	Pellegrin Edmond	Délégué de Vidauban		
374	Pellegrin Philippe	Délégué de Coulon		
375	Pellepot Germain	Délégué de Brignoles		
376	Perrimond André Jean	Délégué de Seillans		
377	Perrimond Antoine	Délégué de Fayence		
378	Perrimond Jean	Délégué d'Aups		
379	Perrimond Pierre	Délégué de Montferrat		
380	Petit Etienne	Délégué de Pignans		
381	Peyret Siffroy	Délégué de la Seyne		
382	Picbe Emile	Délégué du Muy		
383	Pignet François	Délégué de Brignoles		
384	Pons Félicien Frédéric	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
385	Porre Antoine Auguste	Délégué de Mons		
386	Porre Joseph Alphonse	Délégué de Callian		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
387	Porre Pierre	Conseiller Général		
388	Portat Amable	Délégué de Flassans		
389	Pouvière Marcellin	Délégué de St Martin		
390	Poussel Eugène	Délégué de Vidauban		
391	Puget Jules	Délégué de Méounes		
392	Pujol Marius	Délégué de Toulon		
393	Ravier Antoine	Délégué de Figanières		
394	Raymond Frédéric	Délégué de Cuers		
395	Raymond Jules	Délégué de Gassin		
396	Raynier Henri	Délégué de Montmeyan		
397	Raynouard Joseph	Délégué de Cotignac		
398	Rayotte Adolphe	Délégué de Toulon		
399	Rebuffat Jean Joseph	Délégué d'Oliveras		
400	Reboul Auguste	Délégué de Salernes		
401	Renoux Charles	Délégué de Montfort		
402	Revest Justin	Délégué de Signes		
403	Reynaud Edouard	Conseiller d'arrondis-		
404	<sup>Elie Eugène</sup> Reynaud Félix	Délégué de la Crau		
405	Reynaud Prosper	Délégué de Roquebrun -ssanne		
406	Reynier François	Délégué de Villecroze		
407	Ricard Ange	Délégué de Montauroux	Pruian Léon	
408	Richard Lucien	Délégué de la Martre		
409	Richard Victor	Délégué de Toulon		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
410	Richard Marc Félicien	Délégué de Ginasservis		
411	Rimbaud Charlemagne	Délégué de Grimaud		
412	Robert Gabriel	Délégué de Vinon		
413	Robert Simon	Délégué de St-Zacharie		
414	Rolland Guillaume	Délégué de Lorgues		
415	Rollandy Gabriel	Délégué de Cours		
416	Roquemaure Joseph Henry	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
417	Roubaud Louis Benoit	Délégué de Plan d'Aups		
418	Rousse Charles	Député		
419	Rouvier Honoré	Délégué d'Aups		
420	Rouvier Louis	Délégué de la Motte		
421	Rouvier Paulin	Délégué de Beaudri -nard		
422	Roux Achille	Délégué de Rocharon		
423	Roux Fortuné	Délégué des Arcs		
424	Roux Jean Bapt <sup>te</sup>	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
425	Roux Jean Joseph	Délégué de Bagnols		
426	Sabatier Louis	Délégué de Cotignac		
427	Sagnes Antonin	Délégué de Coulon		
428	Samat Marius	Délégué de St-Cyr		
429	Sartin Louis Victor Henri	Délégué de Lorgues		
430	Saurin Benjamin	Délégué de Erans		
431	Sanzède Louis	Délégué de Forcalqui -ret		
432	Sanzède Marcel	Délégué de Brignoles		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
433	Savournin Prosper	Délégué de St Raphaël		
434	Sénequier Alfred	Délégué du Mouy		
435	Sénequier Frédéric	Délégué de la Garde Freinet		
436	Sinès Edouard	Conseiller Général		
437	Serra Albert Casimir	Conseiller d'arrond <sup>s</sup>		
438	Sibille Jean-Bapt <sup>iste</sup>	Délégué de Salernes		
439	Sigallas François	Conseiller Général		
440	Signoret Emile	Délégué de Flanans		
441	Simon Jacques	Délégué de Solliès-Pont		
442	Suzan Marins	Délégué d'Ollioules		
443	Tabarou Paul Gonzague	Délégué de St-Tropez		
444	Taillière Barthélemy	Délégué d'Hyères		
445	Tapan Louis	Délégué de Bras		
446	Zeisseire Marins	Conseiller d'arrond <sup>s</sup>		
447	Zémesy Elie	Délégué d'Hyères		
448	Zénonne Louis	Délégué de la Seyne		
449	Zénonne Paulin	Délégué de Roquebrun		
450	Zisot Auguste	Délégué de la Seyne		
451	Zisot Alphonse	Délégué de Barjols		
452	Zisot Louis	Délégué de Pourcieux		
453	Zorbon Antoine	Délégué de Courves		
454	Zotton Ernest Emile	Délégué de Gassin		
455	Zotton Justin	Délégué de Ramatou -elle		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
456	Zoncas César	Délégué de la Crau		
457	Zroin Albert	Délégué de Chateaudoux		
458	Zroin Henri	Délégué de Bornes		
459	Zrotobas Edouard	Délégué de Méounes		
460	Zrotobas Gustave	Conseiller d'Arrond.		
461	Zrotobas Louis	Conseiller Général		
462	Zruc Fernando	Délégué de Flayosc		
463	Zaccon Antonin	Délégué de Pierrefeu		
464	Zachier Alphonse	Délégué de Flayosc		
465	Zachier Louis	Délégué de Château -double		
466	Zenet Marcel	Délégué de Solliès Zoncas		
467	Zentre Aimé	Délégué du Luc		
468	Zérane Edouard	Délégué de Pourcieux		
469	Zerdier Alexandre	Délégué de la Garde		
470	Zerge Sarrat	Délégué de St Raphaël		
471	Zerlaque Alphonse	Délégué de Montmeyan		
472	Zerse Emile	Délégué de Belgentier		
473	Zeyan Joseph	Délégué d'Allouès		
474	Zeyan Louis	Délégué de la Bastide	Collomp, Gustave	
475	Zigne Etienne	Délégué de Lorgues		
476	Zigne Octave	Conseiller Général		
477	Zigourx Alexandre	Délégué de Bornes		
478	Zincent Emmanuel	Délégué de la Motte		





MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 1 à 120 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.













On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.











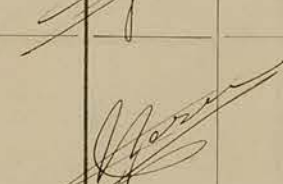

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.



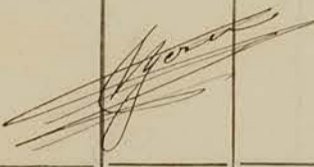


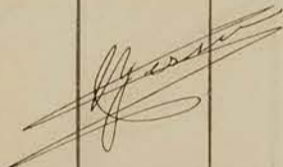
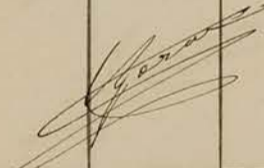



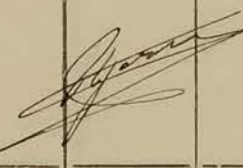
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.












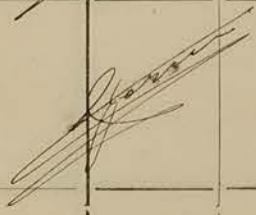




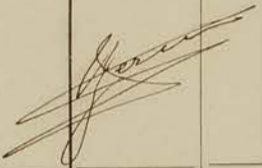








NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abbe Casimir Délégué de Collobrières		<del>Agarriat</del>			
2	Abeille Aristide Conseiller d'arrondissement		<del>Agarriat</del>			
3	Abel Baptiste Délégué de la Seyne		<del>Agarriat</del>			
4	Aboumen Lincion Délégué d'Hyères		<del>Agarriat</del>			
5	Adonne Joseph Délégué de Cotignac		<del>Agarriat</del>			
6	Agarriat Henri Délégué de Duges-Ville		<del>Agarriat</del>			
7	Agens Barthélemy Délégué de St Raphaël		<del>Agarriat</del>			
8	Alary François Délégué de Carmeron	Prosper Desrie	<del>Agarriat</del>			
9	Albert Charles Conseiller Général		<del>Agarriat</del>			
10	Allard Maurice Député		<del>Agarriat</del>			
11	Allemand Jules Délégué de Cotignac		<del>Agarriat</del>			
12	Amabic Cyrille Délégué de Riboua		<del>Agarriat</del>			













NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Amiel Joseph Délégué de Fox-Amphoux					
14	Amoretti Baptistin Délégué de Toulon					
15	André Romair Délégué de Roquebrune					
16	Antelme Louis Antoine Conseiller d'arrond.					
17	Arcens Joseph Délégué de la Seyne					
18	Arnaud Camille Délégué de Barjols					
19	Arnaud Charles Henri Délégué de Lorgues					
20	Arnaud Joseph Délégué de Bras					
21	Arnaud Louis Délégué des Arcs					
22	Arnaud Louis Délégué de Sia-Fours					
23	Arnaud Théophile Délégué de Lanary					
24	Audibert Joseph Délégué de Flayosc					





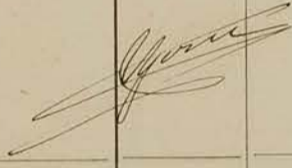


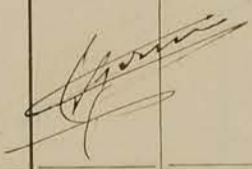

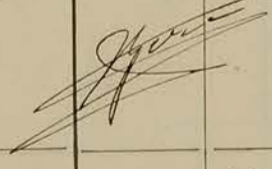


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Audibert Pharamond Délégué de Puget-Ville					
26	Aumage Louis Délégué de Bruc-Auriac					
27	Austran Prosper Délégué d'Hyères					
28	Avril Antoine Délégué de Camerou					
29	Bagarry Alexandre Délégué d'Empus					
30	Bagarry Auguste Frédéric Délégué de Moissac					
31	Baraja Alexandre Délégué de St Raphaël					
32	Barbaroux Joseph Délégué de Lanary					
33	Barbaroux Pascal Conseiller d'arrond.					
34	Barbaroux Léon Délégué du Luc					
35	Barbier Adolphe Marius Délégué de St Maximin					
36	Barbier Jacques Augustin Délégué de St Tropez					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Barret Jean Baptiste Délégué de S <sup>t</sup> Tropez					
38	Barthélemy Auguste Jean Délégué de S <sup>t</sup> Tropez					
39	Barthélemy Henri Délégué du Beausset					
40	Barthélemy Maurice Délégué du Castellet					
41	Basset Anthime Délégué de Salernes					
42	Basso Léon Délégué de S <sup>t</sup> Raphaël	Sans Jacques				
43	Baude Adolphe Délégué de Cuers					
44	Baude Juste Joseph Délégué de S <sup>t</sup> Maximin					
45	Baude Prosper Louis Délégué de S <sup>t</sup> Maximin					
46	Baudisson Joseph Délégué du Muy					
47	Baye François J <sup>ph</sup> Désiré Conseiller d'arrond <sup>is</sup>					
48	Bech Marc Eugène Délégué d'Entrecausse					













NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Béguin Victorin Délégué de Cuers					
50	Beilon Alexis Délégué du Pevest					
51	Bemeur Luc Délégué de Coulon					
52	Bérenquier Sidore Délégué du Luc					
53	Bermond Joseph Délégué des Adrets-de-Tréjus					
54	Bernard André Délégué de Carcès					
55	Bernard César Délégué de St Raphaël					
56	Bernard Cosme Délégué de Ramatuelle					
57	Bernard François Délégué de la Seyne	Toubert Justin				
58	Bernard Sidore Délégué de Trinquivan					
59	Bernard Louis Délégué de Lanary					
60	Berton André Délégué de St-Cyr					







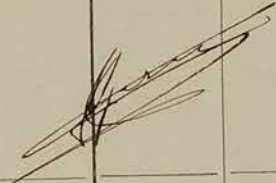





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bertrand Alexandre Ferdinand Conseiller d'arrondissement					
62	Bertrand Edouard Denis Délégué de St. Maximin					
63	Bertrand Paul Délégué de Varages					
64	Besson Etienne Délégué de Brignoles					
65	Beynet Hilariion Délégué de Rians					
66	Bicaïs Anselme André Conseiller d'arrondissement					
67	Blanc Albert Conseiller général					
68	Blanc Antoine Délégué de la Seyne					
69	Blanc Ernest Délégué de Toulon					
70	Blanc Etienne Délégué du Val					
71	Blanc Eugène Délégué de la Garde					
72	Blanc François Délégué de Bargemon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Blanc Jean Baptiste Délégué de Fayence	Gal Antoine				
74	Blanc Joseph Délégué de Bagnols					
75	Blanc Jules Délégué de Salernes					
76	Blanc Pierre Conseiller Général					
77	Blanc Victorin Délégué de Rougiers					
78	Bauf Edouard Délégué de Seillons					
79	Bondil Marius Délégué de Six-Fours					
80	Bonifay Jean Baptiste Délégué de Toulon					
81	Bonmasse Léon Délégué du Beausset					
82	Bommaud Marius Délégué du Val					
83	Bommaud Pierre Délégué de Châteauneuf					
84	Bonnet Alexandre Délégué de Draguignan					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bonnetty Antoine Délégué de Camps	Bain, Elou				
86	Borde Jean-Baptiste Délégué de St Tropez					
87	Bordenave Jean Conseiller Général					
88	Bouffier Marcellin Délégué de Bandol					
89	Bouisson Henri Délégué de Pierrefeu					
90	Bourques Emilien Délégué de Bignoles					
91	Bousquet Victorin Délégué des Salles					
92	Boyer Auguste Délégué du Bourquet					
93	Boyer Ernest Délégué de Belgentier					
94	Boyer Eugène Délégué de Montferrat					
95	Boyer François Délégué des Arcs					
96	Boyer Jacques Amable Henri Délégué de Sillans					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Boyer Joseph Délégué des Arcs					
98	Boyer Marius Henri Délégué de Cuers					
99	Boyer Pierre Délégué de Tréjus	Dauphin Lucien Seyus				
100	Bregonsul Abadelon Délégué de Cogolin					
101	Bremond Marius Délégué de Vioules					
102	Brenquier Marcelin Délégué de Camps					
103	Bresc Joseph Délégué du Muy					
104	Brun Laidore Conseiller Général					
105	Brun Jules Délégué de Gourfaron	Simon Auguste				
106	Brun Louis Délégué de Brignoles					
107	Builles Pierre Délégué des Arcs					
108	Cabasson Louis Délégué de Cuers					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Cabran Auguste Délégué de la Crau					
110	Caille Victor Délégué de Roquebrune					
111	Cameron Victor Délégué d'Hozières					
112	Canolle Leonard Délégué de Tourviès					
113	Caramagnolle Aimé Délégué de Vidauban					
114	Carbonnel Julien Délégué d'Aiguines					
115	Carpinethy Honoré Délégué de Saquiignan					
116	Cartier Hippolyte Délégué de Tréjus					
117	Castel Victor Délégué du Pradet	Gosquet Léon				
118	Castellan Auguste Délégué de Mars					
119	Casteran Jean Délégué d'Hozières					
120	Castinel Marius Délégué de Rougières					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent vingt* électeurs.

A *Saquinan*, le *26 Janvier* 1900.

Le Préfet,

*Dumont*

ARRÊTÉ la présente liste au nom re de *cent dix huit*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*L. Déprez*

Les Scrutateurs,

*Morvan*  
*Gautier* *Le Druan* *Glucron*  
*Collon*

c

DÉPARTEMENT

du *Zar*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 11 décembre 1899.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2<sup>me</sup> BUREAU DE VOTE.

(N° 121 à 240 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)












On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Castueil Alexandre, Conseiller Général.		✓			
122	Cat Honoré, Délégué de Callas.		✓			
123	Cauvin Firmin, Délégué de Boulon.		✓			
124	Cauvin Boussaint, Délégué de Callas.		✓			
125	Cayol Désiré, Délégué d'Ollioules.		✓			
126	César Antoine, Délégué de Brans.		✓			
127	Chabaud Adolphe, Délégué d'Ollioules.		✓			
128	Chaix François, Délégué de Solliès-Ville.		✓			
129	Chardousse Laurent, Délégué de Six-Fours.		✓			
130	Charlois André, Conseiller d'arrond. <sup>t</sup>		✓			
131	Charpanet Eugène, Délégué de Signes.		✓			
132	Chandel Philippe Martin, Conseiller d'arrond. <sup>t</sup>		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Cheillan Alphonse, Délégué de Brandol.					
134	Cheylan Auguste, Délégué de Cotignac.					
135	Chiusse Auguste, Délégué de Flayosc.					
136	Cisson Justin, Délégué de Tréjus.					
137	Clavier Felicien, conseiller général.					
138	Clément Joseph, Délégué de la Crau.					
139	Cluseret Gustave, Député					
140	Collet Achille, Délégué de Draguignan					
141	Collomp Joseph Conseiller général					
142	Cometty Paul Délégué de Puget-sur-Argens					
143	Coreil François Conseiller général					
144	Coulet Baptistin Délégué de Boulon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Coulomb Gustave, Délégué de Varages.		☞			
146	Coulomb Marius, Délégué d'Esparron.		☞			
147	Courchet Augustin, Délégué de la Môle.		☞			
148	Courdouan Joseph, Délégué du Larnet-du-Suc.		☞			
149	Courdouan Léon, Délégué de Baradeau.		☞			
150	Darand Alexandre, Délégué de Boulon.	Lanterne René	☞			
151	Dauphin Jules, Délégué de Rians. Leydet Marius Supp	Leydet Marius Suppléant	☞			
152	Dauphin Jules, Délégué de Verignon.		☞			
153	David Antoine, Délégué de Boulon.		☞			
154	David Pierre, Délégué de Courrettes.		☞			
155	David Victorin, Délégué de St-Maxime.		☞			
156	De Gassier Ernest, Conseiller général.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Delaury Pierre, Délégué de Sanary.		✓			
158	Demarche Charles, Délégué du Plan-de-la-bour.		✓			
159	Depieds Louis, Délégué de Carqueiranne.		✓			
160	Digne Albert, Délégué de Bornes.		✓			
161	Ditgès Achille, Délégué de Draquignan.		✓			
162	Doze Sylvain, Délégué d'Aiguines.		✓			
163	Dutheil de la Rochère Léonce Délégué d'Evénos.	Gassy Barthélemy	✓			
164	Eignier Albert, Délégué de Pierrefeu.		✓			
165	Emeric Joseph Augustin, Délégué de Boulon.		✓			
166	Escolle Pierre, Conseiller général.		✓			
167	Estellon Marius, Délégué de Longues.		✓			
168	Estienne Augustin, Délégué de la Cadière.		✓			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Etienne Adolphe Justin, Délégué de St Cropez.		§			
170	Fabre César, Délégué de Collobrières.		§			
171	Fabre Emile, Délégué du Luc.		§			
172	Fabre François, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		§			
173	Fabre Isaïe, Délégué du Mouy.		§			
174	Fabre Joseph, Délégué de Régusse.		§			
175	Fabre Siméon, Délégué de Montfort.		§			
176	Fabre Stanislas conseiller général		§			
177	Faraut François, Délégué de Roque-Esclapon.		§			
178	Faroul Henry, Délégué de Fréjus.		§			
179	Feige Alexis Délégué d'Evros.		§			
180	Felix Jean François, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		§			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Féraud Ernest, Achille Bachi, Conseiller d'arrond. <sup>t</sup>		✓			
182	Féraud Joseph, Marius, Hypolite Délégué de St-Maximin		✓			
183	Fériaud Emile, Délégué de la Verdrière.		✓			
184	Ferrand Jean, Délégué de Bourrettes.		✓			
185	Ferrandin Laurent, Délégué de la Seyne.		✓			
186	Ferrero Prosper, Député.		✓			
187	Fillon Léon, Délégué de Solliès-Ville.		✓			
188	Florens François, Délégué du Choronet.		✓			
189	Florent Hilarion, Délégué de la Cadrière.		✓			
190	Flory Edouard, Conseiller général.		✓			
191	Flotte Charles Délégué de Sanary		✓			
192	Fontaine Aimé, Délégué de Boulon.		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Foubert Marius, Délégué de Correns.		h			
194	Foucher Albert, Délégué de Carqueiranne.	Gautier Ferdinand	h			
195	Foucou Simeon, Délégué de Solliès-Pont.		h			
196	Fournier Jean Baptiste, Délégué de Salernes.		h			
197	Francois Eugène, Délégué de Carnoules.		h			
198	Francois Esprit, Délégué de Clavières.		h			
199	Gabriel Justin, Délégué de la Seyne.		h			
200	Gairard Baptistin, Conseiller général.					
201	Gal Jean Louis, Délégué de Seillans.		h			
202	Galfard Sigismond, Conseiller d'arrondt.		h			
203	Galys Désiré Honoré, Délégué de St-Tropez.	Capuro Nantelung	h			
204	Gamerre Louis, Délégué de Camps.		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Ganzin Frédéric, Délégué du Choronet.		✓			
206	Ganzin Victor, Délégué du Pradet.		✓			
207	Garcin Joseph, Délégué d'Aups.		✓			
208	Gardiol Joseph, Délégué de Boulon.		✓			
209	Gariel Henri, Délégué de Régusse.		✓			
210	Gasq Joseph Félix, Délégué de St-Maximin.		✓			
211	Gastinel Alphonse, Conseiller général.		✓			
212	Gaubert Marius, Délégué de la Valette.		✓			
213	Gauthier Victor, Délégué du Luc.		✓			
214	Gautier Gustave, Délégué de Pignans.		✓			
215	Gautier Victor, Délégué de Pourrières.		✓			
216	Gaydon Paul, Délégué de Fréjus.		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSÉSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Gaze Alfred, Délégué de Éavernes.	Nicolas Jules,	h			
218	Gède Louis, Délégué de la Verdrière.		h			
219	<del>Gensollen Louis</del> Gensollen Louis, Délégué de La Farliède.		h			
220	German Henri, Délégué de Pignans.		h			
221	Gilly Aman, Délégué de Besse.		h			
222	Gilly Henry, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .					
223	Girard Antoine, Délégué de Longues.		h			
224	Girard Eugène, Délégué de Solliès-Pont		h			
225	Giraud Ferdinand, Délégué de Bargème.		h			
226	Giraud Isidore, Délégué de St <sup>e</sup> Maxime		h			
227	Giraud Joseph François, Délégué de Bauduen		h			
228	Giraud Jules, Délégué de Cogolin.		h			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Giraud Louis, Délégué de Nans.		✓			
230	Giraud Lucien, Délégué d'Aups.		✓			
231	Giraud Paul, Délégué d'Hyères.		✓			
232	Giraud Thomas Frédéric, Conseiller général.		✓			
233	Girolamy Joseph Archimède, Délégué de Boulon.		✓			
234	Gleye Auguste, Délégué de Gonfaron.		✓			
235	Gontier Eugène, Délégué de la Crau.		✓			
236	Grand Alexandre, Délégué de Carrières.		✓			
237	Grange Jules, Délégué de Besse.	Deuziè <sup>me</sup> nota	✓			
238	Grangier Georges, Délégué de la Seyne.		✓			
239	Gras Emile, Délégué de Gonfaron.		✓			
240	Grisolle Alexandre, Délégué de Brignoles.		✓			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Cent vingt électeurs.

A Draguignan , le 26 Janvier 1900.

Le Préfet,

*Dumoulin*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*cent seize*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*J. Dang*

Les Scrutateurs,

*Cassy B.*

*J. Gaudin*

*Perrin*

*L. Maugny*

DÉPARTEMENT  
du *Var*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 11 décembre 1899.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3<sup>me</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 241 à 360 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.













On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

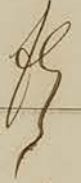


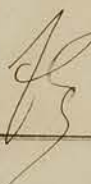



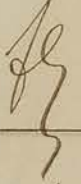





La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.


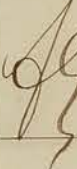
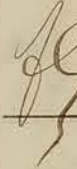

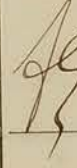
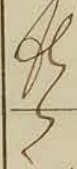


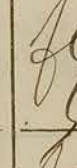
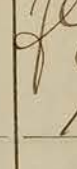










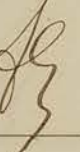





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Gros Albert, Délégué de Draquiignan					
242	Grue Emile, Délégué de Cabasse					
243	Gueit Léon, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .					
244	Guériel Eugène, Délégué de la Garde-Freinet					
245	Guérin Emile, Délégué de Cuers.					
246	Guérin Henri, Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
247	Gues Jean, Délégué de Bargemon.					
248	Guichard Jules Alphonse, Délégué de Bauduen.					
249	Guichard Leonard, Délégué de Roquebrussanne.					
250	Guigou Joseph, Délégué de Claviers.					
251	Guigues Joseph, Délégué de Cogolin.					
252	Guillen Célestin Louis, Délégué de Vius					




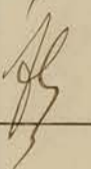

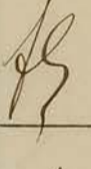






NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Guinard Alphonse, Délégué de Garioult.					
254	Guiol Félix, Délégué de la Farède.					
255	Guiol François, Délégué de Draguignan.					
256	Guisol Alphonse Philippe Conseiller d'arrondissement.					
257	Kébreard Jean-Baptiste, Délégué de St-Paul.	Calon Donat 				
258	Kébreard Jules, Délégué du Revest.					
259	Henry Césarion, Délégué de Brenou.					
260	Hugou Auguste, Délégué de St-Julien.					
261	Imbert Emmanuel, Délégué de Sanary.					
262	Imbert Léon, Délégué du Beausset.					
263	Inguibert Maurice, Conseiller Général.					
264	Isnard Edouard, Délégué d'Hyères.					




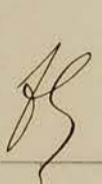

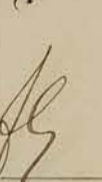
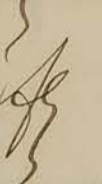

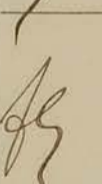
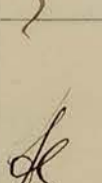


NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Isnard François, Conseiller Général,					
266	Isnard Roch, Délégué de St Zacharie.					
267	Isnard François Noël, Délégué de St Tropez.					
268	Issaurat Pierre, Délégué de Montauroux.					
269	Jagu François, Délégué de Gonfaron					
270	Jaubert Louis, Délégué du Cannet-du-Luc.					
271	Jauffret Cyrille, Délégué du Puyet-sur-Arzens.					
272	Jaume Benie - Délégué de Solliès-Pont,					
273	Jean Félix, Délégué de la Garde-Freinet,					
274	Jouglas Esprit, Délégué de Six-Fours.					
275	Jourdan Edouard, Délégué de Frejus.					
276	Jourdan Edouard, Délégué d'Ollioules.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
277	Jourdan François, Délégué de Figanières.					
278	Jouvenel Adolphe, Délégué d'Artignosc.					
279	Jubelin Célestin, Délégué de Solliès-Pont.					
280	Juhan Alexandre, Délégué de Salernes.	Courbon Joseph				
281	Jullien Marius, Délégué de Rians.					
282	Sambert Joseph Barthélemy, Délégué de Brèves.					
283	Sambert Louis Victor, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .					
284	Sambot Paul, Délégué de la Celle.					
285	Saudon Philémon, Délégué du Muy.	Berengier Antoine				
286	Saugier Désiré, Délégué de St-Raphaël.					
287	Saure Joseph, Délégué d'Hyères.					
288	Saure Louis, Délégué de la Valette.					

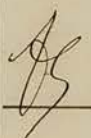





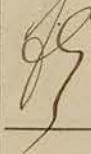





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
289	Lamet Sylvain, Conseiller général.					
290	Lantier Alfred, Délégué d'Ollioules.					
291	Lavagne Ernest Délégué du Plan de la Bour.					
292	Layet François, Conseiller général.					
293	Lefèvre Joseph, Délégué de la Garde.	Jauvon Eugène				
294	Lieutaud Armentaire, Délégué de Villecroze.					
295	Lions Robert, Délégué de briganes.					
296	Lombard Firmin, Délégué de Mazaugues.					
297	Long Casimir, Délégué d'Ollioules.					
298	Long Philemon, Délégué de Mazaugues.					
299	Luciani François, Délégué de Boulon.					
300	Magnaud Ferdinand, Délégué d'Ollioules.					





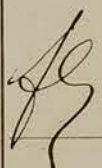
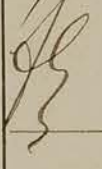





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
301	Magnaud Jules, Délégué d'Ollioules.					
302	Magne Charles, Délégué d'Artigues.					
303	Maille Félix, Délégué de Pontevès.					
304	Maisse Jean-Baptiste, Délégué de la Seyne.					
305	Manciot Arthur, Délégué de Coulon.					
306	Manoyer Victor, Délégué d'Hyères.					
307	Marcel Justin, Délégué d'Eschesteaux.					
308	Marquery Ernest, Délégué de St-Cyr.					
309	Maria Jean César, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .					
310	Mariès Urbain Eugène, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .					
311	Marin Adolphe, Délégué de Seillans.					
312	Marquet Félix Louis, Délégué de St-Ropez.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
313	Martel Antoine, Délégué de Bargemon.					
314	Martin Antoine, Délégué de Cotignac.					
315	Martin César, Délégué de Collobrières					
316	Martin Jules, Délégué de St Raphaël.					
317	Martin Louis, Délégué de St <sup>e</sup> Anastasie.					
318	Masclat Joseph, Délégué de Draguignan.					
319	Massebauf Victor Joseph Conseiller Général					
320	Massel Jules, Délégué d'Hyères.					
321	Maunier Alfred, Délégué de Garéoult.					
322	Maunier Henri, Délégué de la Seyne.					
323	Maurel Bienvenu, Délégué de Goufaron.					
324	Maurel Louis, Délégué de Vinon.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
325	Maurin Edouard, Délégué de Comps					
326	Maurras Bache, Délégué de St Julien					
327	Mayen Charles, Délégué de Caries.					
328	Mazar Auguste, Délégué de Callian.					
329	Meiffren Siméon, Délégué de Briquoles.					
330	Menut Jean Baptiste, Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
331	Menut Laurent Damase, Délégué de Ginasservis.					
332	Méric Célestin, Délégué du Sue.					
333	Michel Casimir, Délégué de Six-Fours.					
334	Michel Oscar, Conseiller général.					
335	Michelfelder Marius, Délégué de Briquoles					
336	Micholet Victor Délégué de Boulon					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
337	Milord Ambroise, Délégué de Châteauneuf.					
338	Mingaud Auguste, Délégué de St-Zacharie.	Besson Joseph.				
339	Molin Sigismond, Délégué de Tavernes.					
340	Moneret Arsène, Délégué de St-Raphaël.					
341	Montanari-Revest Camille Délégué du Castellet.					
342	Moulin Lucien, Délégué des Arcs.					
343	Mouries Lucien, Délégué de Vidauban.					
344	Mourlan Honoré, Délégué de Fayence.					
345	Moutte Emile, Délégué de Pourrières.					
346	Mouttet Silvestre, Délégué de Puget-Ville.					
347	Moutton Laurent, Délégué de Solliès-Toucas					
348	Muraire Amicet, Délégué des Mayoux-du-Luc					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
349	Négrez Vincent, Délégué de la Cadrière.					
350	Nicolas Fortune, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .					
351	Noël Louis, Délégué de Solliès-Pont.					
352	Nonay Adolphe, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .					
353	Nouvel Pierre, Délégué de Callas.					
354	Olivier Justin, Délégué de Grimaud.					
355	Ollivier Albert, Délégué des Mayoux-du-Luc	Martin Louis				
356	Ollivier Étienne, Délégué de Gonfaron					
357	Orsini Augustin, Délégué de Boulon.					
358	Ourdan Edmond, Délégué de Carnoules.					
359	Paban Auguste, Délégué de Draguignan					
360	Panisse Jean, Délégué de Boulon.					

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt électeurs.

A Draguignan , le 26 Janvier 1900.

Le Préfet,

*Prunier*

ARRÊTÉ la présente liste au nom re de cent dix huit

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Justicé*

Les Scrutateurs,

*Arnaud*

*Flamant*

*Edouard*

DÉPARTEMENT

du *Var*

ANNEXE  
à la circulaire  
du 11 décembre 1899.)

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 4<sup>me</sup> BUREAU DE VOTE.

(N° 361 à 482 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
361	Parrimond Marius, Délégué d'Hyères.		P. M			
362	Pascal Constant, Délégué de la Crau.		P. C			
363	Pascal Eusèbe, Délégué de Vidauban.		P. E			
364	Pascalon Maximin, Délégué de Boulon.		P. M			
365	Pastour Hilaire, Délégué de Cabasse.		P. H			
366	Pastoureaux Henri, Délégué de Boulon.	Beck Emile	P. H			
367	Paul Gustave, Délégué de Correns.	Muent Antoine	P. G			
368	Paul Léon, Délégué de Bourtour.		P. L			
369	Paulet Marius, Délégué de Six-Fours.		P. M			
370	Paulet Marius, Délégué de la Valette.		P. M			
371	Pécourt Firmin, Délégué de Vidauban.		P. F			
372	Pélasy Pierre Léon Délégué de Mous		P. L			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
373	Pellegrin Edmond, Délégué de Vidauban.		P. E			
374	Pellegrin Philippe, Délégué de Boulon.		P. P			
375	Pellepol Germain, Délégué de Brignoles.		P. G			
376	Perrimond André Jean, Délégué de Seillans.		P. A			
377	Perrimond Antoine, Délégué de Fayence.		P. A			
378	Perrimond Jean, Délégué d'Aups.		P. J			
379	Perrimond Pierre, Délégué de Montferrat		P. P			
380	Petit Etienne, Délégué de Pignans.		P. E			
381	Peyret Liffroy, Délégué de la Seyne.		P. P			
382	Piche Emile, Délégué du Muy.		P. E			
383	Pignet François, Délégué de Brignoles.		P. F			
384	Pons Félicien Frédéric Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		P. F			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
385	Porre Antoine Auguste, Délégué de Mous.		P. A			
386	Porre Joseph Alphonse, Délégué de Callian.		P. A			
387	Porre Pierre, Conseiller général.		P. P			
388	Portal Amable, Délégué de Flassans.		P. A			
389	Pourrière Marcellin, Délégué de St. Martin		P. M			
390	Poussel Eugène, Délégué de Vilauban.		P. E			
391	Puget Jules, Délégué de Méounes.		P. J			
392	Pujol Marius, Délégué de Boulon.		P. M			
393	Ravier Antoine, Délégué de Figanières.		R. A			
394	Raymond Frédéric, Délégué de Cuers		R. F			
395	Raymond Jules, Délégué de Gassin.		R. J			
396	Raynier Henri, Délégué de Montmeyan.		R. H			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
397	Raynouard Joseph, Délégué de Cotignac.		R. J			
398	Rayolle Adolphe, Délégué de Boulon.		R. A			
399	Rebuffat Jean Joseph Délégué d'Ollières.		R. J			
400	Reboul Auguste, Délégué de Salernes.		R. A			
401	Renoux Charles, Délégué de Moutfort.		R. E			
402	Revest Justin, Délégué de Signes.		R. J			
403	Reynaud Edouard Che. Ingén. Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		R. E			
404	Reynaud Felix, Délégué de la Crau.		R. F			
405	Reynaud Prosper, Délégué de Roquebrussanne.		R. P			
406	Reynier François, Délégué de Villecroze.		R. F			
407	Ricard Ange, Délégué de Montauroux.	viard lein	R. A			
408	Richard Lucien, Délégué de la Marche.		R. L			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
409	Richard Victor, Délégué de Boulou.		R. T			
410	Richard Marc Félicien, Délégué de Ginasservis.		R. M			
411	Rimbaud Charlemagne, Délégué de Grimaud.		R. C			
412	Robert Gabriel, Délégué de Vinon.		R. G			
413	Robert Simon, Délégué de St-Zacharie.		R. S			
414	Rolland Guillaume, Délégué de Sorques.		R. J			
415	Rollandy Gabriel, Délégué de Bourves		R. J			
416	Roquemaure <sup>M. Henry</sup> Conseiller d'arrondissement.					
417	Roubaud Louis Benoît, Délégué du Plan d'Aups.		R. L			
418	Rousse Charles, Député		R. C			
419	Rouvier Honoré, Délégué d'Aups.		R. H			
420	Rouvier Louis, Délégué de la Motte.		R. L			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
421	Rouvier Paulin, Délégué de Beaudinard		R. P			
422	Roux Achille, Délégué de Rocharon.		R. A			
423	Roux Fortuné, Délégué des Curés.		R. F			
424	Roux Jean-Baptiste, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		R. J			
425	Roux Jean Joseph, Délégué de Bagnols.	Monier, Clément	R. J			
426	Sabatier Louis, Délégué de Cotignac.		S. L			
427	Sagues Antonin, Délégué de Boulon.		S. A			
428	Samat Marius, Délégué de St-Cyr.		S. M			
429	Sarlin Louis Victor Henri, Délégué de Lorgues.		S. L			
430	Saurin Benjamin, Délégué de Grans.		S. B			
431	Sauzède Louis, Délégué de Forcalqueiret.	S. L	S. L			
432	Sauzède Marcel, Délégué de Briquoles.		S. M			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
433	Savournin Prosper, Délégué de St Raphaël.		S. P			
434	Sénéquier Alfred, Délégué du Muy.		S. A			
435	Sénéquier Frédéric, Délégué de la Garde-Freinet.		S. F			
436	Senès Edouard, Conseiller Général.					
437	Serra Albert Casimir, Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		S. A			
438	Sibille Jean Bapt <sup>te</sup> Délégué de Salernes.		S. J			
439	Sigallas François, Conseiller Général.		S. F			
440	Signoret Emile, Délégué de Flassans.		S. E			
441	Simon Jacques, Délégué de Solliès-Pont.		S. S			
442	Suzan Marius, Délégué d'Ellisoules.		S. M			
443	Cabaron Paul Gonzague, Délégué de St Prosper.		C. G			
444	Caillière Barthélemy Délégué d'Hyères.		C. B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
445	Lapan Louis, Délégué de Bras.		<i>L.P</i>			
446	Leisseire Marius, Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>L.M</i>			
447	Chémésy Elié, Délégué d'Hyères		<i>L.E</i>			
448	Chénoux Louis, Délégué de la Seyne.		<i>L.L</i>			
449	Thomas Paulin, Délégué de Roquebrune.		<i>T.P</i>			
450	Cisot Auguste, Délégué de la Seyne.		<i>C.A</i>			
451	Cissot Calphouse, Délégué de Barjols		<i>C.C</i>			
452	Cissot Louis, Délégué de Pourcieux		<i>C.L</i>			
453	Cochou Antoine, Délégué de Lourves.		<i>C.C</i>			
454	Collon Ernest Emile Délégué de Gassin.		<i>C.E</i>			
455	Collon Justin, Délégué de Ramatuelle.		<i>C.J</i>			
456	Coucas César, Délégué de la Crau.		<i>C.C</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
457	Eroin Albert, Délégué de Chateaudouble.		E. A			
458	Eroin Henri, Délégué de Bornes.		E. H			
459	Erotobas Edouard, Délégué de Méounes.		E. E			
460	Erotobas Gustave, Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		E. J			
461	Erotobas Louis, Conseiller général		E. L			
462	Eruc Fernando, Délégué de Flayosc		E. F			
463	Yaccon Antonin, Délégué de Pierrefeu.		Y. A			
464	Yachier Alphonse, Délégué de Flayosc		Y. A			
465	Yachier Louis, Délégué de Chateaudouble		Y. L			
466	Yenel Marcel, Délégué de Solliès-Venas.		Y. M			
467	Yentre Aimé, Délégué du Sue.		Y. A			
468	Yérane Edouard, Délégué de Pourcieux.		Y. E			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
469	Yerdier Alexandre, Délégué de La Garde.		J. A			
470	Yergé - Sarrat, Délégué de St-Raphaël.		J. G			
471	Yerlaque Alphonse, Délégué de Montmeyan.		J. A			
472	Yerse Emile, Délégué de Belgentier.		J. E			
473	Yeyan Joseph, Délégué d'Ollioules.		J. J			
474	Yeyan Louis, Délégué de la Bastide.	Collomp Gustave	J. L			
475	Yigne Etienne, Délégué de Torques.		J. E			
476	Yigne Octave, Conseiller général.		J. O			
477	Yigourel Alexandre, Délégué de Bornes.		J. A			
478	Yincent Emmanuel, Délégué de la Motte.		J. E			
479	Yincent Gustave, Délégué de Flayose.		J. G			
480	Yincent Honoré Marius, Délégué de Barjols.		J. M			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à cent vingt-deux électeurs.

A Draguignan , le 26 Janvier 1900 .

Le Préfet,

*Dumoulin*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*cent vingt*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*B. Guillier*

Les Scrutateurs,

*Jourdan. E*

*Ch. Rimbaud*

*Vitoux J*

*J. L...*